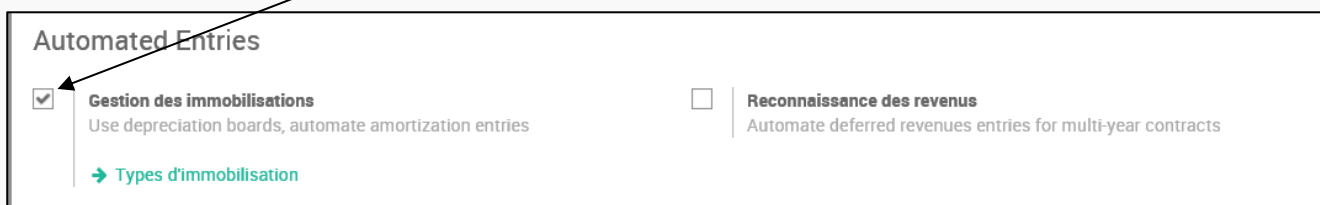


## 1. ACTIVER LA GESTION DES IMMOBILISATIONS

Par défaut la gestion des immobilisations n'est pas activée dans l'application comptabilité. Pour l'activer, mettre en œuvre la procédure suivante.

- Ouvrir l'application : **Comptabilité**.
- Menu : **Configuration – Configuration**.
- Faire défiler la page vers le bas.
- Activer la case : **Gestion des immobilisations**.



- Faire défiler la page vers le haut et cliquer le bouton : **SAUVEGARDER**.

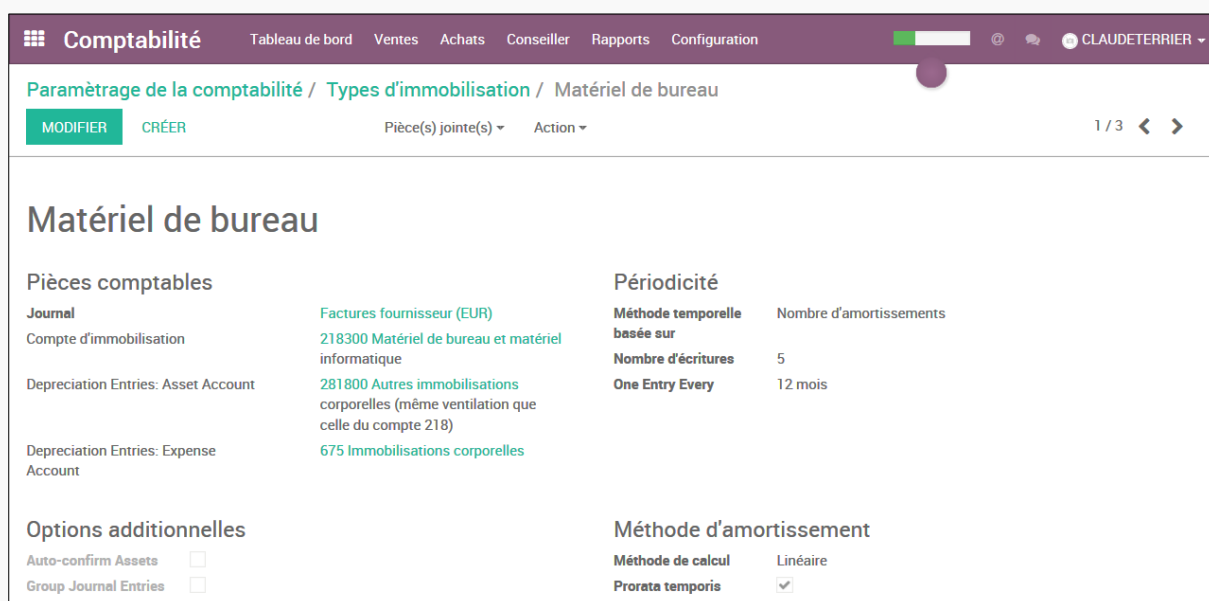
## 2. CREER UN TYPE D'IMMOBILISATION

Un type d'immobilisation permet de prédéfinir les modalités d'amortissement d'une catégorie d'immobilisations (matériel de bureau, matériel de transport, etc). Ils évitent d'avoir à les redéfinir pour chaque nouvelle immobilisation acquise.

- Ouvrir l'application : **Comptabilité**.
- Menu : **Configuration – Configuration**.
- Faire défiler la page vers le bas.
- Cliquer le lien : **Types d'immobilisation**.



- Cliquer le bouton : **CREER**.
- Paramétrer la catégorie, ses caractéristiques comptables et les modalités d'amortissements.



- Cliquer le bouton : **SAUVEGARDER**.